

Formulaire d'aide à l'acquisition de consommables pour les lycéens des sections professionnelles et technologiques – année scolaire 2023-2024

La Présidente de La Région Réunion, HUGUETTE BELLO

a le plaisir de vous accorder une aide d'une valeur maximale de 50 € pour l'achat de consommables spécifiques (cahiers pédagogiques, fichiers détachables ou pochettes d'exercices) **auprès des librairies ou d'autres fournisseurs.**

Ce formulaire dûment rempli est à retourner auprès des services de la région accompagné des pièces demandées.

ÉLÈVE	REPRÉSENTANT LÉGAL
NOM	NOM
PRÉNOM(S)	PRÉNOM(S)
NÉ(E) LE	ADRESSE
À	CP VILLE
LYCÉE	TÉL OU GSM
CLASSE	MAIL

SIGNATURE OBLIGATOIRE
DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU DE L'ÉLÈVE, SI MAJEUR
(PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »)

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU PRÉSENT FORMULAIRE

1 - CERTIFICAT DE SCOLARITÉ OU ATTESTATION D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

2 - JUSTIFICATIF D'ACHAT DE CONSOMMABLES SPÉCIFIQUES

4 - RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (IBAN) DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU DE L'ÉLÈVE, SI MAJEUR

LE DOSSIER COMPLET EST À TRANSMETTRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 31 MARS 2024

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA VIE LYCÉENNE CONSEIL RÉGIONAL AVENUE RENÉ CASSIN – BP 67190 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9	ou	AUPRÈS DE L'ANIMATEUR TICE DE VOTRE LYCÉE
--	----	---

TÉL : 0262 67 14 35

LE PAIEMENT DE L'AIDE SERA EFFECTUÉ DIRECTEMENT SUR LE COMPTE BANCAIRE DU BÉNÉFICIAIRE APRÈS RÉCEPTION D'UN DOSSIER COMPLET ET LA VÉRIFICATION DE L'ÉLIGIBILITÉ DU BÉNÉFICIAIRE .

J'accepte de recevoir les informations liées aux dispositifs d'aide, aux actualités et aux événements de la Région Réunion

La Région Réunion en sa qualité de Responsable de Traitement met en œuvre un premier traitement de données personnelles afin de vous permettre de bénéficier de l'aide, et le cas échéant de recevoir des informations et des communications relatives à cette aide. Si vous avez coché la case figurant ci-dessus, la Région Réunion met en œuvre un second traitement de données personnelles afin de vous permettre de recevoir des communications et des informations relatives aux dispositifs d'aide, aux actualités et aux événements de la Région Réunion.

La durée de conservation des données traitées par la Région Réunion est de 4 ans.

Les informations recueillies dans le cadre du présent formulaire sont destinées aux agents de la Direction de l'Éducation, de la Direction Information et Communication.

Toute personne concernée par un traitement dispose d'un droit d'accès de rectification et de suppression des données. Toute personne concernée peut demander la portabilité de ces dernières ou s'opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Toute personne concernée peut également émettre des directives sur la conservation, la suppression ou la communication de ses données personnelles après son décès.

Pour exercer ces droits auprès de la Région Réunion, vous devez contacter :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur le Délégué à la Protection des Données – Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE – Avenue René Cassin Moufia – BP 67190 – 97801 Saint-Denis Cedex 9
- par voie électronique à : dpd@cr-reunion.fr

Toute demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.